
Travail terminologique — Principes et méthodes

Terminology work — Principles and methods

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 704:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/041b1c72-c51f-4947-a66b-c7b7f10c185d/iso-704-2022>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 704:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/041b1c72-c51f-4947-a66b-c7b7f10c185d/iso-704-2022>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Réalité et langage	3
5 Concepts	3
5.1 Vue d'ensemble	3
5.2 Concepts généraux	4
5.3 Concepts individuels	4
5.4 Caractéristiques	5
5.4.1 Généralités	5
5.4.2 Analyse terminologique	5
5.4.3 Intension et extension	7
5.4.4 Caractéristiques essentielles et non essentielles	7
5.4.5 Caractéristiques communes et caractéristiques distinctives	8
5.5 Relations entre concepts	8
5.5.1 Généralités	8
5.5.2 Types	8
5.5.3 Notations	9
5.5.4 Relations hiérarchiques	10
5.5.5 Relations associatives	25
5.6 Systèmes de concepts	27
5.6.1 Généralités	27
5.6.2 Développement et visualisation	28
5.6.3 Types	28
6 Définitions	34
6.1 Généralités	34
6.2 Définitions par intension	35
6.3 Définitions par extension	36
6.4 Rédaction des définitions	36
6.4.1 Généralités	36
6.4.2 Nature des définitions par intension	36
6.4.3 Rédaction des définitions par intension	38
6.4.4 Application du principe de substitution	42
6.4.5 Rédaction des définitions par extension	42
6.4.6 Indication d'un domaine ou d'un sujet	44
6.5 Définitions inadaptées	44
6.5.1 Généralités	44
6.5.2 Définitions circulaires	44
6.5.3 Définitions inexactes	46
6.5.4 Définitions négatives	47
6.6 Informations complétant ou remplaçant les définitions	48
6.6.1 Généralités	48
6.6.2 Contextes	49
6.6.3 Descriptions encyclopédiques	49
6.6.4 Explications	50
6.6.5 Notes	50
6.6.6 Exemples	50
6.6.7 Autres descriptions	51
6.7 Mention des sources	51

7	Désignations	52
7.1	Généralités	52
7.2	Types	52
7.3	Termes	52
7.3.1	Généralités	52
7.3.2	Types de termes	53
7.3.3	Types d'appellations	53
7.3.4	Nomenclatures	53
7.4	Noms propres	54
7.4.1	Généralités	54
7.4.2	Types	55
7.5	Symboles	55
7.6	Formation des termes (appellations comprises) et noms propres	57
7.6.1	Généralités	57
7.6.2	Principes	58
7.7	Relations entre les désignations et les concepts	61
7.7.1	Mononymie et monosémie	61
7.7.2	Synonymie	61
7.7.3	Équivalence	62
7.7.4	Antonymie	62
7.7.5	Polysémie et homonymie	62
7.7.6	Harmonisation	63
7.7.7	Cote d'acceptabilité	63
	Annexe A (informative) Autres types de définitions	65
	Annexe B (informative) Exemples de méthodes de formation des termes	71
	Annexe C (informative) Appellations et noms propres	77
	Bibliographie	84

ISO 704:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/041b1c72-c51f-4947-a66b-c7b7f10c185d/iso-704-2022>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 37, *Langage et terminologie*, sous-comité SC 1, *Principes et méthodes*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 704:2009), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes:

- adaptation de la structure et du contenu sur la base de l'ISO 1087;
- introduction de modèles conceptuels selon l'ISO 24156-1;
- approfondissement des articles sur les relations associatives entre concepts;
- traitement des appellations et des noms propres de manière plus complète et plus systématique;
- le cas échéant, adaptation ou remplacement des exemples existants et introduction de nouveaux exemples.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

0.1 Vue d'ensemble

Le présent document spécifie les principes et méthodes de référence en matière de travail terminologique. Conformément à l'ISO 1087:2019, 3.5.1, le travail terminologique est l'« activité portant sur la systématisation de la collecte, de la description, du traitement et de la présentation des concepts et de leurs désignations » dans divers domaines et sujets. Il est pluridisciplinaire et se fonde sur plusieurs disciplines (par exemple, logique, épistémologie, philosophie des sciences, linguistique, études en traduction, sciences de l'information, sciences cognitives). Il combine les éléments provenant de différentes approches théoriques traitant de la description, de l'organisation et du transfert des connaissances.

Le travail terminologique au sens du présent document se rapporte à la terminologie utilisée en vue de communications univoques dans les langues, et notamment les langues de spécialité. L'objectif du travail terminologique, tel que décrit dans le présent document, est par conséquent la clarification et la normalisation des terminologies pour la communication entre humains. Le travail terminologique peut également servir à la modélisation des connaissances et des informations, ainsi qu'à la modélisation et la classification des données; toutefois, le présent document ne couvre pas ces domaines.

Le présent document est destiné à normaliser les éléments essentiels du travail terminologique. Les objectifs généraux du présent document sont de fournir un cadre théorique commun et d'expliquer comment il convient que les organisations ou les personnes impliquées dans des activités de travail terminologique mettent en œuvre ce cadre. Le présent document fournit également les bases pour l'enseignement et la formation de la science de la terminologie, notamment pour la formation des terminologues ou des travailleurs en terminologie.

Le présent document est, de ce fait, destiné à aider les personnes qui mènent diverses activités de travail terminologique. Il convient que ses principes et méthodes soient observés non seulement lors du traitement des données terminologiques, mais également lors de la planification et de la prise de décisions relatives à la gestion terminologique. Les principales activités concernées incluent, sans toutefois s'y limiter:

- l'identification des concepts et des relations entre concepts;
- l'analyse et la structuration des champs conceptuels à partir des concepts et des relations entre concepts identifiés;
- l'analyse et le développement des systèmes de concepts à partir des champs conceptuels;
- la visualisation des systèmes de concepts, par exemple au moyen de schémas conceptuels traditionnels ou de modèles conceptuels basés sur la notation UML (Unified Modeling Language);
- la définition des concepts;
- l'attribution de désignations linguistiques ou non linguistiques à des concepts;
- la création et le maintien de ressources terminologiques, essentiellement sur des supports imprimés ou électroniques (terminographie).

Les objets, les concepts, les définitions et les désignations sont les éléments fondamentaux du travail terminologique et forment par conséquent la base du présent document. Les objets sont perçus ou conçus puis, par abstraction, ramenés à des concepts. Les concepts sont représentés par des désignations et/ou des définitions. L'ensemble des désignations et des concepts appartenant à une langue de spécialité constitue la terminologie d'un domaine ou sujet particulier.

Pour faire référence aux objets, aux concepts, aux définitions et aux désignations conformément à l'état actuel de la technique, les conventions de formulation suivantes ont été adoptées dans le présent document:

- les objets:
 - sont **perçus** ou **conçus**;
 - sont **abstrait**s ou **conceptualisés** sous forme de concepts;
- les concepts:
 - **décrivent** ou **correspondent à** des objets ou à des groupes d'objets;
 - sont **représentés** ou **exprimés par** des désignations linguistiques ou non linguistiques ou par des définitions;
 - sont **reliés par** des relations entre concepts et **organisés en** systèmes de concepts qui sont **structurés** selon les relations entre concepts;
- les définitions:
 - **définissent**, **représentent** ou **décrivent** des concepts;
- les désignations:
 - **désignent** ou **représentent** des concepts;
 - sont **attribuées à** des concepts;
 - **font référence à** des objets.

La [Figure 1](#) illustre ces conventions de formulation sous forme de graphique.

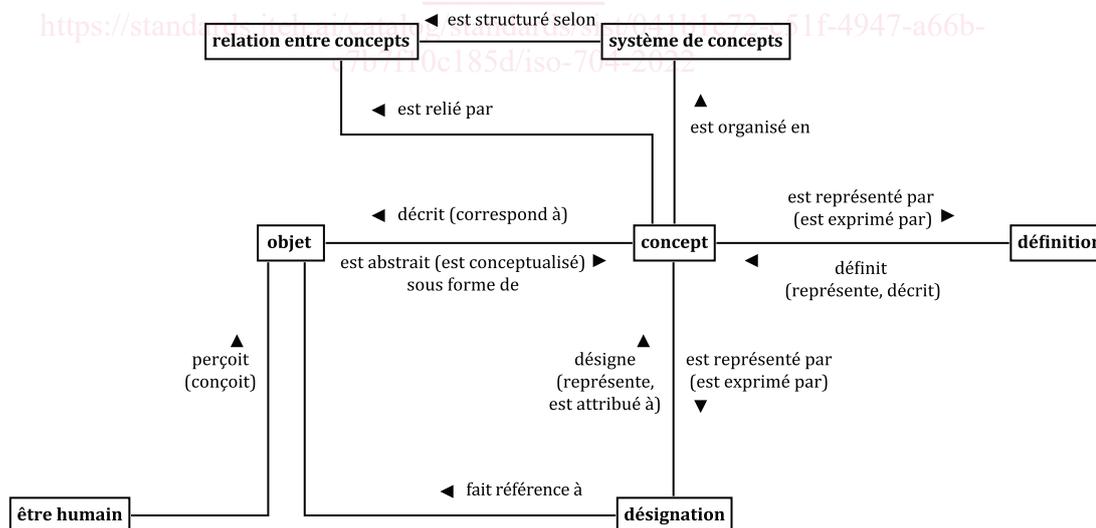


Figure 1 — Illustration graphique des conventions de formulation

0.2 Notations

Les notations suivantes sont utilisées tout au long du présent document à partir de l'[Article 4](#):

- les termes désignant les concepts définis dans l'ISO 1087 et dans le présent document sont en italiques;
- les autres termes et les noms propres sont signalés par des guillemets doubles;

ISO 704:2022(F)

- les objets, concepts, propriétés, caractéristiques, types de caractéristiques et critères de subdivision sont signalés par des guillemets simples;
- les exemples figurent dans des encadrés;
- les symboles n'ont pas de balisage spécifique.

Ces notations ont pour but de faciliter la distinction entre les différents types de références et le reste du texte tout au long du présent document.

Les exemples figurant dans le présent document ont été choisis à des fins d'illustration et sont spécifiques à ou aux langues concernées. Lors de la traduction dans d'autres langues, il peut être nécessaire de choisir d'autres exemples pour illustrer les points en question.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 704:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/041b1c72-c51f-4947-a66b-c7b7f10c185d/iso-704-2022>

Travail terminologique — Principes et méthodes

1 Domaine d'application

Le présent document établit les principes fondamentaux et les méthodes permettant d'élaborer et de compiler des terminologies, qu'il s'agisse d'activités menées dans le cadre de la normalisation ou non. Il décrit les liens établis entre les objets, les concepts, les définitions et les désignations. Il énonce également des principes généraux pour la formation des termes et noms propres et la rédaction des définitions.

Le présent document s'applique au travail terminologique effectué dans les domaines scientifiques, technologiques, industriels, juridiques, administratifs ainsi que dans d'autres domaines de connaissance.

Le présent document ne décrit pas les règles de présentation des articles terminologiques dans les Normes internationales, qui sont traitées dans l'ISO 10241-1 et l'ISO 10241-2.

2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1087, *Travail terminologique et science de la terminologie — Vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 1087 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

domaine

branche spécialisée de la connaissance

Note 1 à l'article: Les limites et la granularité d'un domaine sont déterminées selon un point de vue particulier lié à l'objectif visé. Si un domaine est subdivisé, le résultat est de nouveau un domaine.

EXEMPLE 1 Le domaine de la chimie peut être subdivisé en chimie pure et chimie appliquée.

EXEMPLE 2 Entre autres, les domaines de l'agriculture et de la production alimentaire concernent la question des céréales.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.1.4, modifié — Les exemples ont été ajoutés.]

3.2

sujet

domaine d'intérêt ou d'expertise

Note 1 à l'article: Un sujet peut concerner deux *domaines* (3.1) ou plus.

EXEMPLE Le sujet des céréales concerne divers domaines tels que l'agriculture et la production alimentaire.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.1.5, modifié — La Note 1 à l'article a été ajoutée (issue de l'ISO 10241-1:2011, 3.3.2) et l'exemple a été ajouté.]

3.3 définition par intension

définition qui véhicule l'intension d'un concept en indiquant le concept superordonné immédiat et la ou les caractéristiques distinctives

EXEMPLE 1 souris optique: souris d'ordinateur dont le mouvement est détecté par des capteurs de lumière.

EXEMPLE 2 souris mécanique: souris d'ordinateur dont le mouvement est détecté par des rouleaux et une boule.

Note 1 à l'article: Les définitions par intension sont préférables à d'autres types de définitions car elles révèlent clairement les caractéristiques distinctives d'un concept dans un système de concepts: il convient de les utiliser chaque fois que possible.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.3.2, modifié — « concept générique » a été remplacé par « concept superordonné » dans la définition, « les mouvements sont détectés » a été remplacé par « le mouvement est détecté » dans les Exemples, et « distinctives » a été ajouté après « caractéristiques » dans la Note 1 à l'article.]

3.4 article terminologique

article conceptuel
ensemble de données terminologiques relatives à un seul concept

Note 1 à l'article: Un article terminologique élaboré conformément aux principes et méthodes donnés dans le présent document suit les mêmes principes de structuration, qu'il soit monolingue ou multilingue.

[SOURCE: ISO 1087:2019, 3.6.2, modifié — « article conceptuel » a été ajouté comme terme admis et « l'ISO 704 » a été remplacé par « le présent document » dans la Note 1 à l'article.]

3.5 forme complète

désignation qui est complète

EXEMPLE « télévision à haute définition » est la forme complète de « TVHD ».

[SOURCE: ISO 10241-1:2011, 3.4.1.2.3, modifié — « représentation complète d'une » a été supprimé devant « désignation » et « qui est complète » a été ajouté après « désignation » dans la définition; l'exemple a été remplacé.]

3.6 terminologue

expert qui effectue un travail terminologique en tant que fonction principale d'une activité professionnelle

[SOURCE: ISO 12616-1:2021, 3.30]

3.7 travailleur en terminologie

personne dont le rôle est d'effectuer un travail terminologique comme fonction complémentaire à d'autres activités professionnelles

[SOURCE: ISO 12616-1:2021, 3.29]

4 Réalité et langage

En matière de *travail terminologique*, un *objet* est ce qui peut être perçu ou conçu. Certains *objets*, comme un « moteur », une « feuille de papier » ou un « diamant », sont matériels. D'autres *objets*, comme un « taux de conversion » ou une « planification de projet », sont immatériels. D'autres *objets* encore, par exemple une « licorne » ou une « hypothèse scientifique », sont imaginés. Les discussions sur le fait qu'un *objet* a ou non une réalité sont stériles et il convient de ce fait de les éviter. Il convient plutôt de se concentrer sur la manière dont les *objets* sont utilisés à des fins de communication.

Les *objets* sont composés de *propriétés* qui permettent de les identifier (voir Exemple en 5.4.1), mais ce ne sont ni les informations relatives aux *propriétés* d'*objets* spécifiques ni les informations relatives aux *objets* eux-mêmes que répertorient généralement les *ressources terminologiques*. Cependant, dans certains cas comme le *travail terminologique* appuyant une documentation technique, des *objets* ou leurs *propriétés* peuvent être représentés.

5 Concepts

5.1 Vue d'ensemble

En matière de communication, tous les *objets* de l'univers ne sont pas différenciés et ne portent pas tous un nom. Une observation et un processus appelé conceptualisation permettent de regrouper les *objets* par catégories. Ces catégories correspondent à des unités de connaissance appelées *concepts*. Les *concepts* sont constitués de *caractéristiques* (voir 5.4.2, Exemple 2). Ils sont représentés dans différentes formes de communication (*objet* → *concept* → communication). Le présent document ne traite pas de tous les *concepts* représentés par la *langue*, mais uniquement de ceux relevant de *domaines* ou de *sujets* déterminés.

Lors d'un *travail terminologique*, les *concepts* doivent être considérés comme des unités de connaissance qui correspondent à des *objets* ou des groupes d'*objets*. Il ne faut pas confondre les *concepts* avec les *objets* immatériels ou imaginés: dans un contexte donné, les *objets* sont observés et conceptualisés mentalement; une *désignation* est ensuite attribuée au *concept* plutôt qu'aux *objets* eux-mêmes. Le lien entre un *objet* et sa *désignation* ou *définition* s'effectue par l'intermédiaire du *concept*, c'est-à-dire un niveau supérieur d'abstraction.

Le *travail terminologique* exige une compréhension de la conceptualisation sous-jacente à la connaissance humaine dans un *domaine* ou un *sujet* donné. Comme le *travail terminologique* traite toujours d'une *langue de spécialité*, le *concept* est considéré en premier lieu comme une unité de connaissance. Les *concepts* contextualisés dans la *langue de spécialité* d'un *domaine* ou *sujet* donné peuvent être représentés sous les différentes formes de la communication humaine. Dans une *langue*, les *concepts* peuvent être représentés par des désignations linguistiques, c'est-à-dire des *termes* et *noms propres*, ou par des désignations non linguistiques, c'est-à-dire des *symboles*. Ils peuvent également être représentés par des *définitions*. Dans un *langage formel*, les *concepts* peuvent être représentés par des codes ou des formules, mais aussi sous la forme d'icônes, d'images, de schémas, de graphiques, de bandes audio ou vidéo ou de tout autre type de représentation multimédia. Les *concepts* peuvent également être représentés par le corps humain comme dans le langage des signes.

Différents *domaines* ou *sujets* envisagent les mêmes *objets* différemment. Si nécessaire, les mêmes *objets* peuvent être abstraits de différentes manières, et le ou les *concepts* qui en résultent peuvent être représentés par différentes *définitions* pour différents publics cibles.

EXEMPLE

Concept	Domaine	Définition
« eau »	chimie	composé de molécules formées de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène
	physique	composé chimique incolore, inodore et insipide, présent naturellement à l'état solide à des températures inférieures ou égales à 0 °C, à l'état liquide à des températures comprises entre 0 °C et 100 °C, et sous forme de vapeur à des températures supérieures à 100 °C dans des conditions normales de pression atmosphérique
	biologie	substance chimique liquide essentielle à toutes les formes de vie connues

5.2 Concepts généraux

Lorsqu'un *concept* décrit un nombre potentiellement illimité d'*objets* constituant un groupe en raison de *propriétés* communes, il est appelé *concept général*. Les *désignations* de *concepts généraux* prennent la forme de *termes* (y compris les *appellations*) ou de *symboles*.

EXEMPLE

<i>Noms propres</i>	« disque dur », « liquidité »
<i>Appellations</i>	« Adobe® Acrobat® X Pro » ¹⁾ , « Nokia 7 Plus® » ¹⁾ , « HNO ₃ »
<i>Symboles</i>	©, W

¹⁾ Adobe® Acrobat® X Pro est une marque d'Adobe Systems et Nokia 7 Plus® est une marque de Nokia Corporation. La mention de ce nom de marque commerciale n'est faite qu'à titre d'indication pour l'utilisateur du présent document et ne signifie nullement que l'ISO approuve ou recommande l'emploi de ce produit.

5.3 Concepts individuels

(standards.iteh.ai)

Lorsqu'un *concept* correspond à un *objet* unique ou à une composition d'entités considérées comme formant un *objet* unique, le *concept* est appelé *concept individuel*. La *désignation* d'un *concept individuel* prend la forme d'un *nom propre* ou d'un *symbole*.

EXEMPLE 1

<i>Noms propres</i>	« Nations Unies », « IBM® » ²⁾
<i>Symboles</i>	 (pour désigner « Afrique »),  (pour désigner « Statue de la Liberté »)

²⁾ IBM® est une marque d'International Business Machines Corporation. La mention de ce nom de marque commerciale n'est faite qu'à titre d'indication pour l'utilisateur du présent document et ne signifie nullement que l'ISO approuve ou recommande l'emploi de ce produit.

Les *noms propres* représentent des *concepts individuels* et doivent donc être distingués des *termes* qui représentent des *concepts généraux*. Lorsqu'un *concept individuel* est exprimé par un *nom propre* incluant un élément de liaison tel que « et », il est toujours considéré comme un *concept individuel*.

EXEMPLE 2

Le *nom propre* « Amérique du Nord, centrale et du Sud » fait référence à un seul *objet* qui est un tout en trois parties (une seule région composée de trois parties). De ce fait, il représente un *concept individuel*. À l'inverse, les trois *noms propres* « Amérique du Nord », « Amérique centrale » et « Amérique du Sud » représentent trois *concepts individuels*.

EXEMPLE 3

Le *nom propre* « Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes » fait référence à un seul *objet* et non à deux (avec d'un côté le « Conseil de la radiodiffusion canadienne » et de l'autre le « Conseil des télécommunications canadiennes »).

5.4 Caractéristiques

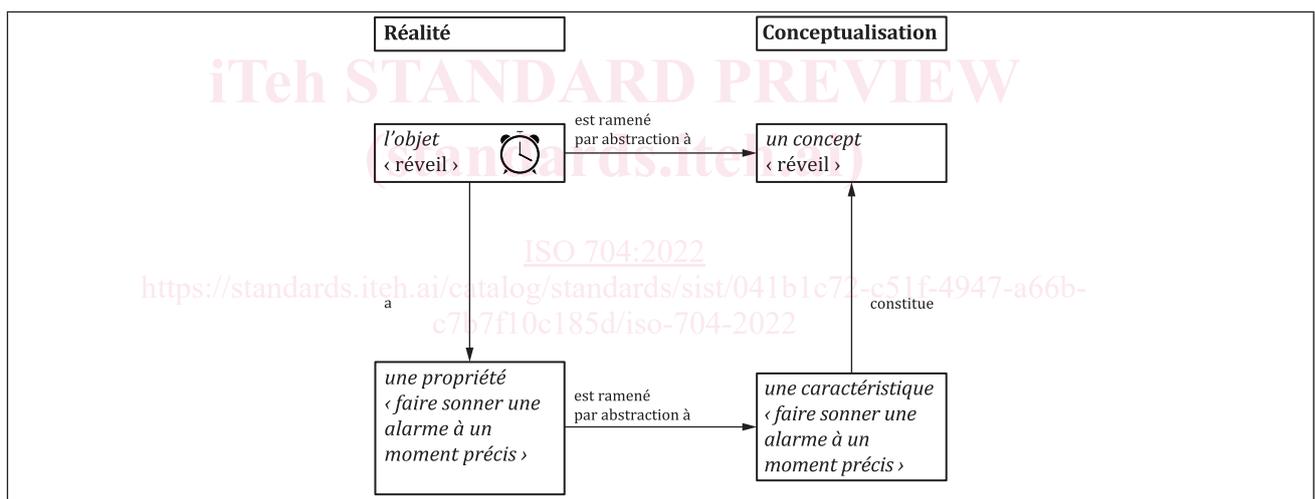
5.4.1 Généralités

La conceptualisation joue un rôle primordial dans l'organisation de la connaissance humaine parce qu'elle permet d'identifier les *objets* et de les regrouper en catégories de signification dans un *domaine* ou un *sujet* particulier. Afin de catégoriser un *objet* en vue d'une conceptualisation, il est nécessaire d'en déterminer les *propriétés*. Les *objets* perçus comme partageant les mêmes *propriétés* sont regroupés en catégories. Une fois que des *objets* similaires, ou parfois un seul *objet*, sont considérés comme des catégories de signification, les *propriétés* correspondantes sont, par abstraction, isolées en *caractéristiques*. Les *caractéristiques* sont ensuite combinées sous forme d'ensemble pour la formation d'un *concept*.

Si bien que les *objets*, dans la vie réelle, sont identifiés par leurs *propriétés* (voir Exemple ci-dessous). Les *propriétés* sont alors isolées, par abstraction, en *caractéristiques*, et les *objets* sont ramenés, par abstraction, à des *concepts* constitués de *caractéristiques*. Les *caractéristiques* sont des qualificatifs qui précisent l'intension d'un *concept* superordonné (voir 5.5.4.2.1).

NOTE Le *concept* < propriété > dans le *domaine* des technologies de l'information est différent du *concept* < caractéristique > utilisé dans le présent document.

EXEMPLE



Les relations entre un *objet*, une *propriété*, une *caractéristique* et un *concept* peuvent être explicitées comme suit:

- chaque *objet* a au moins une *propriété*;
- chaque *propriété* correspondante est isolée, par abstraction, en une *caractéristique*;
- chaque *concept* comprend au moins une *caractéristique*;
- chaque *objet* est ramené, par abstraction, à au moins un *concept*.

5.4.2 Analyse terminologique

Sur la base du processus de conceptualisation selon 5.4.1, l'analyse terminologique exige:

- de délimiter le *domaine* ou le *sujet*;
- d'identifier les *propriétés* que possèdent les *objets* dans le *domaine* ou *sujet* considéré;
- de déterminer les *propriétés* qui sont isolées, par abstraction, en *caractéristiques*;
- de déterminer comment les *caractéristiques* se combinent pour former un *concept*;

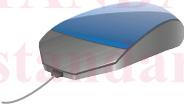
- d'identifier les relations avec d'autres *concepts* dans le *domaine* ou *sujet*;
- de rédiger ou d'identifier et d'analyser les *définitions*;
- d'attribuer une *désignation* au *concept*.

Les *propriétés* appartenant à des *objets* peuvent elles-mêmes être des *objets*. De même, les *caractéristiques* qui composent un *concept* peuvent elles-mêmes être des *concepts*, parfois dans le même *domaine* ou *sujet*, parfois non. En fonction du *domaine* ou *sujet* concerné, il convient de commencer l'analyse terminologique par les *concepts* qui correspondent à des *objets* matériels. Il est plus facile d'en isoler, par abstraction, les *caractéristiques* pertinentes étant donné que les *propriétés* desdits *objets* peuvent être observées ou examinées physiquement.

Un *terminologue* ou un *travailleur en terminologie* peut commencer par analyser le contenu qui décrit des *objets* au moyen de *désignations*. En analysant le contenu correspondant, le *terminologue* ou le *travailleur en terminologie* peut comprendre les *propriétés* des différents *objets* afin de déterminer quelles *propriétés* il convient d'isoler, par abstraction, en *caractéristiques*.

Si les *objets* de l'Exemple 1 ci-dessous ont pour contexte le domaine des technologies de l'information, il est reconnu que ces *objets* spécifiques appartiennent à l'ensemble des *objets* conceptualisés en tant que « souris optique ». Dans le cadre du processus de conceptualisation, les *propriétés* pertinentes de tous les *objets* faisant partie de la catégorie en question sont isolées, par abstraction, en *caractéristiques*.

EXEMPLE 1

Les <i>objets</i> représentés par les représentations visuelles ci-dessous possèdent les <i>propriétés</i> suivantes:		
		
<ul style="list-style-type: none"> — « dispositif »; — « de couleur ivoire »; — « déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »; — « munie de trois boutons »; — « reliée à un ordinateur par un câble de connexion de couleur ivoire »; — « munie d'un émetteur laser visible »; — « munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements ». 	<ul style="list-style-type: none"> — « dispositif »; — « bleue et grise »; — « déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »; — « munie d'un bouton »; — « reliée à un ordinateur par un câble de connexion gris »; — « munie d'un émetteur laser visible »; — « munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements ». 	<ul style="list-style-type: none"> — « dispositif »; — « noire et grise »; — « déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »; — « munie de deux boutons »; — « reliée à un ordinateur par un câble de connexion noir »; — « munie d'un émetteur infrarouge »; — « munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements ».

Pour faciliter cette analyse terminologique, les *propriétés* des *objets* peuvent être regroupées en catégories (partie, fonction, composition, couleur, forme, fonctionnement ou emplacement). Des catégories adaptées au *domaine* ou *sujet* sont disponibles dans les travaux de référence et les encyclopédies; toutefois, il convient d'utiliser les listes avec souplesse. Il convient également de partir de l'hypothèse que des catégories supplémentaires seront probablement nécessaires pour représenter de façon adéquate toutes les *propriétés*. Pour des raisons pratiques, il est recommandé de commencer par les *objets* les plus typiques. Les *caractéristiques* doivent être identifiées en fonction du contenu relatif au *domaine* ou *sujet*, ce qui requiert souvent des travaux de recherche. Les *terminologues* ou *travailleurs en terminologie* expérimentés, pour qui le *concept* étudié est clair et dépourvu d'ambiguïté, peuvent passer directement à l'identification des *caractéristiques*.

Ces *caractéristiques* sont appliquées à l'ensemble complet d'*objets* par opposition à l'*objet* individuel, comme l'illustre l'Exemple 2 ci-dessous. L'Exemple 2 est le résultat préliminaire d'une analyse

terminologique concernant le *concept* « souris optique ». Les *concepts* correspondant à des *objets* immatériels (par exemple: « banqueroute ») doivent être analysés selon les mêmes principes.

EXEMPLE 2

Concept: unité de connaissance reposant sur l'ensemble de toutes les souris optiques			
Désignation (terme): « souris optique »			
Propriétés de l'objet 1	Propriétés de l'objet 2	Propriétés de l'objet 3	Caractéristiques
« de couleur ivoire »	« bleue et grise »	« noire et grise »	« a une couleur »
« déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »	« déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »	« déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »	« déplacée manuellement sur une surface rigide et plane »
« munie de trois boutons »	« munie d'un bouton »	« munie de deux boutons »	« munie d'au moins un bouton »
« reliée à un ordinateur par un câble de connexion de couleur ivoire »	« reliée à un ordinateur par un câble de connexion gris »	« reliée à un ordinateur par un câble de connexion noir »	« reliée à un ordinateur par un câble de connexion »
« munie d'un émetteur laser visible »	« munie d'un émetteur laser visible »	« munie d'un émetteur infrarouge »	« pourvue d'un émetteur optique »
« munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements »	« munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements »	« munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements »	« munie de capteurs optiques qui détectent les mouvements »

Les *caractéristiques* doivent servir à l'analyse des *concepts*, au développement des *systèmes de concepts* et à la rédaction des *définitions*. Le cas échéant, il convient d'en tenir compte dans le choix et la formation des *désignations*. Lors de la sélection des *propriétés* et des *caractéristiques*, il est nécessaire de garder ces objectifs à l'esprit, car le nombre de *propriétés* permettant de distinguer un *objet* d'un autre est en réalité infini. Par exemple, dans le cas des « souris d'ordinateur », la propriété « lieu de fabrication » peut être ignorée. Un *terminologue* ou un *travailleur en terminologie* expérimenté peut prévoir quels éléments seront probablement nécessaires.

5.4.3 Intension et extension

L'ensemble de *caractéristiques* formant le *concept* constitue l'*intension* du *concept*. L'ensemble des *objets* conceptualisés sous la forme d'un *concept* correspond à l'*extension* du *concept*. L'*intension* détermine l'*extension*.

EXEMPLE 1

Comme illustré dans l'Exemple 2 en 5.4.2, les *caractéristiques* constituant l'*intension* de la « souris optique » déterminent l'*extension*, c'est-à-dire les *objets* qualifiés de « souris optiques ».

EXEMPLE 2

Les *caractéristiques* suivantes constituent l'*intension* de « planète du système solaire »: « en orbite autour du Soleil », « ayant une masse suffisante pour présumer une forme d'équilibre hydrostatique (presque ronde) » et « ayant dégagé le voisinage autour de son orbite ». Dans la mesure où ces *caractéristiques* déterminent l'*extension*, les *objets* qui sont qualifiés de « planètes du système solaire » sont donc les corps célestes suivants: « Mercure », « Vénus », « Terre », « Mars », « Jupiter », « Saturne », « Uranus » et « Neptune » (par ordre croissant de distance par rapport au Soleil).

SOURCE: Référence [65].

5.4.4 Caractéristiques essentielles et non essentielles

Toutes les *caractéristiques* n'ont pas la même importance. Pour des raisons pratiques, les *caractéristiques essentielles* de l'*intension* doivent faire l'objet d'une analyse terminologique et peuvent différer en fonction des *domaines* ou *sujets*.